



Le 21 février 2018

Dans le cadre du préavis de grève déposé par l'intersyndicale, la Direction a convoqué les délégués syndicaux ce Mercredi matin.

L'Intersyndicale a, au cours de cette réunion, fait état du mécontentement croissant des salariés relativement aux augmentations salariales.

L'Intersyndicale, dans un souci d'apaisement, a néanmoins proposé à la Direction de fixer à 2% le montant de l'enveloppe destinée aux augmentations.

Face au refus catégorique de la Direction, l'intersyndicale maintient son préavis de grève du vendredi 23 février 2018 5h au dimanche 25 février 2018 5h

Vos Délégués-es Syndicaux